



Attention ! Le délégué d'un club peut représenter au maximum 3 clubs y compris le sien et doit obligatoirement présenter sa licence.

**ASSEMBLEES GENERALES « EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE »
DU DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL
A la Salle des Fêtes « L'Escale » – Rue des Sports
67960 ENTZHEIM
le samedi 28 octobre 2023**

(Inscription des pouvoirs de 08H00 à 09H00)

**POUVOIR (à remettre le jour des AGEO)
pour représenter son propre club**

Je soussigné(e), Mme/M. _____ licence N° _____

Président(e) du club de _____ Affiliation N° _____

• représente mon club aux AGEO

Date : _____ (cachet du club) Signature du Président(e) :

➔ ou

• donne pouvoir à :

Mme/M. _____

membre de mon club depuis 6 mois au moins, titulaire de la licence de dirigeant(e), de joueur ou d'arbitre
N° _____

pour représenter mon club aux AGEO

Dans ce cas, la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR », est obligatoire.

Date : _____ (cachet du club) Signature du Président(e) :